

## **Vendre avec un conseiller immobilier Liberkeys**

Liberkeys et ses conseillers vont tout mettre en oeuvre pour vendre votre bien rapidement, sereinement et au meilleur prix :

### **Estimation / Mise en vente :**

- Estimation au prix juste via notre technologie, notre expertise locale, les données immobilières du marché
- Choix avec vous de la meilleure stratégie de vente
- Aide à la réalisation des diagnostics

### **Mise en commercialisation du bien :**

- Photos pro, visite virtuelle, plan 2D
- Diffusion auprès de notre base acheteurs en avant-première et sur le site liberkeys.com
- Diffusion sur plus de 30 portails dont SeLoger, leboncoin, Bien'ici... avec un budget pour remonter votre bien en tête de liste et ainsi maximiser sa visibilité

### **Recherche du meilleur acheteur :**

- Qualification systématique des personnes souhaitant acheter en vérifiant leur solvabilité et leur projet
- Visite organisée et gérée par l'agent pour une très bonne présentation du bien
- Gestion de la négociation pour maximiser votre net vendeur jusqu'à l'offre acceptée

### **Sécurisation de votre vente jusqu'à l'acte authentique :**

- Mise en relation des notaires
- Soutien sur la partie juridique

Le barème maximal applicable par Liberkeys est décrit ci-dessous. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Agent Liberkeys pour échanger avec lui sur ce point.

Pour rappel, **nos honoraires ne sont qu'au succès**. Si nous ne vendons pas votre bien, vous n'avez rien à déboursier.

	<b>Honoraires TTC* maximums, pour un mandat exclusif</b>	<b>Honoraires TTC* maximums, pour un mandat simple</b>
0 - 60 000€	6 500€	8 500€
60 001€ - 120 000€	9%	10%
120 001€ - 250 000€	8%	9%
250 001€ - 400 000€	7%	8%
400 001€ - 600 000€	6%	7%
Supérieur à 600 000€	5%	6%

Dans le cas des terrains, parkings, Liberkeys a une commission maximum de 10%.

\*TVA applicable de 20% en France métropolitaine au 1er avril 2023

*Honoraires valables à compter du 1er avril 2023 pour la vente d'un bien immobilier. Les honoraires sont calculés sur le prix du net vendeur. Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire dans le mandat de vente.*